

Conseil de quartier Barnufles-Cœur de ville

Compte rendu du conseil de quartier

Jeudi 6 mars 2025

Ordre du jour :

- Présentation du dispositif MIAM
- Les sollicitations en cours
- Les projets lauréats du budget participatif 2025
- Actualités du schéma de mobilité
- Présentation du partenariat avec l'association The sorority
- Déploiement du système de compostage de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre
- L'agenda de votre quartier
- Les questions relatives à votre vie de quartier

Présentation du dispositif MIAM

Depuis 2020, la Ville du Kremlin-Bicêtre met en place un plan d'alimentation communal nourris par de nombreuses initiatives :

- Cantine des écoles et du restaurant Lacroix en régie publique avec 2 000 repas confectionnés chaque jour par les agents de la ville
- Amélioration de la qualité des repas grâce aux services restauration et à la diététicienne de la Ville
- Réutilisation des déchets alimentaires dans les écoles
- Tarification des cantines adaptée au quotient familial
- Repas à 1€ tous les midis pour les étudiants pour rendre l'alimentation accessible à toutes et tous

En 2025, la ville souhaite poursuivre et approfondir son action pour l'alimentation des habitants en menant une expérimentation innovante : le MIAM (Mieux manger, Innover, Agir, Mobiliser).

En contrepartie d'une cotisation calculée selon le quotient familial, 20 foyers représentatifs de la ville participeront à une expérimentation de 8 mois d'avril à décembre comprenant :

- 1 panier de légumes produits par un maraîcher de la région chaque semaine en partenariat avec l'AMAP Karotte

- 80 € valable dans les enseignes partenaires, fléché sur des aliments non transformés (viande, poisson, produits laitiers, légumes..)
- Des ateliers cuisine dispensés par la diététicienne de la Ville afin d'échanger des conseils adaptés aux contraintes de chacun (familles nombreuses, peu de temps, personne seule) et à nos besoins nutritionnels

Cette expérimentation permettra de conforter et d'enrichir les programmes des services municipaux déjà actifs sur ces sujets, et selon ses résultats la Ville pourra décider d'en faire bénéficier à plus de familles.

Monsieur le Maire, Jean-François Delage : On vous invite à vous inscrire à l'expérimentation pour la que l'on puisse estimer s'il faut la poursuivre, pour estimer également les besoins et pour imaginer ensemble la suite du dispositif.

Les sollicitations en cours

Sollicitation : Certains luminaires sont défectueux au 114 avenue de Fontainebleau.

L'Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre (EPT GOSB) a été informé de ce dysfonctionnement et l'entreprise en charge de l'éclairage public est intervenue pour remettre ces points lumineux en fonctionnement.

Habitante : Cela a été réparé mais cela ne fonctionne déjà plus.

Jean-François Delage : Je vais faire à nouveau la demande

Sollicitation : Pourrait-on revoir l'élégage des arbres rue de la convention ?

Une demande a été faite Le Département du Val-de-Marne a indiqué ne pas pouvoir réaliser cet élégage avant le premier trimestre 2025.

Jean-François Delage : Il faut les relancer avant que ça ne pousse.

Sollicitation : Rue Séverine l'éclairage est insuffisant. Est-il possible de faire quelque chose ?

Un élégage des arbres d'alignement va être demandé à l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre (EPT GOSB) afin de dégager les points lumineux.

Habitante : Cela n'est pas forcément la faute des arbres mais le positionnement des luminaires.

Sollicitation : Est-il possible de constituer un réseau de commerçants ouverts tardivement qui peuvent accueillir les femmes qui se sentent suivies et trouver des habitants bénévoles sur Fontainebleau qui peuvent signaler des actes depuis leurs fenêtres ? Il faudrait également travailler en lien avec la police municipale pour renouveler les rondes dans les lieux de harcèlement fréquent.

La Ville prévoit le déploiement du dispositif Join the Sorority sur le territoire. Une présentation du dispositif est prévue dans la suite de la présentation de ce soir.

Sollicitation : Peut-on imaginer des bureaux mobiles des agents municipaux ?

Les différentes structures municipales sont réparties sur l'ensemble de la ville. N'hésitez pas à vous y rendre. Parallèlement, le dispositif à l'Air Libre permet un détachement des services municipaux en

pied d'immeuble durant les beaux jours. Les dates 2025 seront bientôt disponibles sur le site internet et dans la newsletter de la Ville.

Sollicitation : En bas de l'avenue Eugène Thomas, avant le rond-point, des petits palmiers dégarnis et fatigués se trouvent sur la route et laissent une impression peu esthétique et négligée : la ville peut-elle les remplacer, par la même espèce ou d'autres arbustes plus adéquats, pour égayer l'endroit ?

La Ville étudie la possibilité de planter d'autres arbres.

Sollicitation : Pour les violences conjugales : quelles sont les structures d'écoute au KB ? Peut-on mettre un panneau dans différents endroits stratégiques avec toutes les infos utiles pour lutter contre les violences faites aux femmes (numéros d'urgence, service, structure d'aide)

Vous trouverez sur le site de la Ville un flyer réalisé par la collectivité recensant l'ensemble des structures et contacts utiles qui œuvrent dans ce domaine, ce flyer est disponible dans tous les espaces municipaux.

Habitante : Est-ce possible de distribuer également ces flyers à la sortie des écoles ?

Habitante : Est-ce possible d'avoir des panneaux qui indiquent ces structures dans la Ville ?

Réponse de monsieur le Maire, Jean-François Delage : On pourrait les diffuser plus largement notamment dans les panneaux municipaux.

Sollicitation : Concernant l'affichage sauvage et l'empiétement sur l'espace piéton/ piste cyclable ou route de bus de certains commerces qu'est-il possible de faire ? (Notamment pour Sabah oriental" nouvellement installé à la place du chasseur Noubar). Existe-t-il des structures pour aider les communes à faire respecter la législation pour les commerces récalcitrants, en utilisant les leviers suivants : social/conformité (droit du travail), fiscal, hygiène ?

Habitante : C'est également un problème pour les personnes malvoyantes qui n'arrivent plus à circuler.

Réponse de Jean-François Delage : On va voir ce qu'on va faire mais c'est vrai que la Police Municipale est également mobilisée ailleurs. Certains commerces ont été fermés par les services de la préfecture. La Direction départementale de protection de la population peut également être sollicitée.

Sollicitation : Le trottoir est cisailé rue Jean Monnet rendant difficile le passage des personnes à mobilité réduite, à pied, en fauteuil et en brancard. La clôture détériorée dans cette même rue, une partie a disparu. Est-ce possible de faire la réfection du trottoir à l'endroit mentionné et prévoir la pose d'un nouveau grillage sur la partie manquante ?

Un signalement va être envoyé à l'EPT GOSB concernant la remise en état du trottoir. Par ailleurs, la demande de remise en état du grillage est bien prise en compte par la Ville.

Réponse de Jean-François Delage : Je vais le resigner car je l'ai déjà signalé à l'EPT.

Sollicitation : Les lumières extérieures à la résidence Paul Lafargue ne s'allument plus à partir d'une certaine heure, serait-il possible d'en allumer au moins une sur deux afin que les personnes âgées puissent rentrer chez elles sans danger, de même que les femmes qui ne se sentent pas en sécurité dans l'obscurité ?

Cet éclairage ne dépend pas de la Ville mais du bailleur KBH Habitat. Cette demande a bien été transmise à ce bailleur pour action.

Réponse de Jean-François Delage : La réparation a été faite, c'est de nouveau en panne, il semblerait qu'il y ait un problème électrique derrière, c'est pris en charge mais cela va prendre un peu plus de temps.

Sollicitation : Point sur l'avancement des travaux d'aménagement de la place Victor Hugo et du passage entre la rue Anatole France et la place Victor Hugo. On nous avait annoncé une fin des travaux pour fin 2024. On peut constater aujourd'hui l'arrêt complet des travaux sur la place Victor Hugo depuis le début de cette année et le gel des travaux d'aménagement du passage depuis juillet 2024. Peut-on nous informer sur ces 2 sujets ?

Les travaux ont été interrompus afin de réaliser des investigations complémentaires pour que le chantier se poursuive en toute sécurité. Les travaux ont repris lundi 19 février et devraient se terminer mi-avril.

Les projets lauréats du budget participatif 2025

Les résultats du vote :

- 205 votants par internet
- 21 bulletins déposés dans les 3 urnes

Projets lauréats :

- Barnufles-Cœur de Ville : Verdir les abris-bus et végétaliser des toits et des murs pour créer des notes de verdure dans le tissu urbain
- Mairie Fontainebleau : Végétaliser la jonction rue Élisée Reclus/rue Gambetta/rue de la Convention
- Martinets-Le Plateau : Installer une rampe PMR (Personne à Mobilité Réduite) devant l'école Benoît Malon

Habitante : Pourquoi peut-on voter pour tous les quartiers ?

Habitante : Moi je trouve ça bien car je suis habitante de la Ville et j'emprunte certaines rues quand bien même je n'y habite pas.

C'est une demande des bureaux de quartier car certains projets concernent l'ensemble de la Ville et peuvent bénéficier aux habitants au-delà des riverains à proximité.

Actualités du schéma de mobilité

En fin d'année 2023, la ville a réalisé une première infrastructure cyclable supplémentaire rue Benoît-Malon dans le cadre du réaménagement de cette rue.

Première phase : Création d'une piste cyclable bidirectionnelle rue du Général-Leclerc (entre l'avenue Fontainebleau et la rue Rossel)

- Suppression de 58 emplacements côté impair
- Une station de réparation et de gonflage pour vélos et trottinettes disponible place Jean-Baptiste Clément
- Sécurisation de la piste cyclable grâce à l'installation d'un séparateur

- Création de stationnement vélo en lieu et place des stationnements voiture aux abords des passages piétons

Phase 2 : Piétonnisation de la rue du Général Leclerc, depuis la rue Rossel jusqu'au parc Bicêtre

- Un espace apaisé aux abords du parc de Bicêtre, moins de pollution sonore et thermique
- Mise en place d'un système de contrôle d'accès par badge pour les riverains
- Installation de 4 nouvelles bornes de recharge pour voiture électrique dont une à recharge rapide

Phase 3 : Un espace repensé pour favoriser la pratique du vélo

- Installation de panneaux M12D « autorisation de tourner à droite » au niveau de certains carrefours gérés par feux tricolores
- Sécurisation des carrefours pour les cyclistes avec l'implantation de 11 sas vélos
- Plus de 100 places de stationnements vélos supplémentaires sur l'ensemble du territoire communal

Et après ?

- Création d'infrastructure entre le Kremlin-Bicêtre et Villejuif sur la rue du Professeur Bergonié et le boulevard Chastenet de Géry
- Réaménagement de la rue Séverine qui comportera une infrastructure cyclable
- En complément, un travail sera mené pour un meilleur maillage territorial et une pacification des rues de desserte locale

Habitant : Rue du Général Leclerc, les voitures stationnent sur la piste cyclable.

Réponse de Jean-François Delage : Oui, il fallait attendre la fin des travaux mais j'ai demandé une forte verbalisation et la mise en fourrière de ces véhicules.

Habitant : Que va-t-il se passer rue Séverine ?

Réponse de Jean-François Delage : Il fallait attendre également la fin des travaux pour recevoir les propositions des techniciens de l'EPT, des arceaux à vélo seront posés et des stations vélib seront ajoutées.

Habitant : Est-ce qu'on pourrait envisager une sorte de navette pour créer une sorte de circuit pour que les gens puissent aller à la nouvelle station 14 sans passer par l'hôpital ?

Réponse de Jean-François Delage : Il y a une réflexion au niveau du GOSB sur la Valouette. On a fait un avenant pour qu'elle puisse circuler jusqu'à 2026. On mène une réflexion avec les autres communes de l'EPT pour chercher une solution plus en proximité. Cette navette vers la 14 fait partie de ce type de réflexion, je pense personnellement qu'il va falloir mieux desservir cette station.

Présentation du partenariat avec l'association The sorority

A l'initiative du conseil de quartier Barnufles-Coeur de Ville, la Ville a engagé un partenariat avec l'association The Sorority, première communauté et application d'entraide internationale.

The sorority est une application entièrement sécurisée, comptant plus de 240 000 personnes utilisatrices, initialement dédiée aux femmes et aux personnes issues des minorités de genre pour se

soutenir mutuellement et agir efficacement contre toutes les formes de violence (harcèlement, isolement, discrimination et violence conjugale/intrafamiliale).

L'application est gratuite et disponible dans le monde entier dans 15 langues.

Fonctionnement :

En cas de danger, peu importe où la personne se situe (dans la rue, dans les transports en commun, au bureau, en soirée, à la maison ou en voyage) à n'importe quel moment : elle peut déclencher l'alerte pour demander de l'aide via l'application. Dans la minute qui suit le déclenchement de l'alerte, en moyenne 10 prises de contact sont observées (3/4 par appels téléphoniques, le reste via le chat).

L'association organise chaque mois une cession de test en temps réel afin de s'assurer du bon fonctionnement de la plateforme et de sa réactivité.

Le partenariat inclut :

- La formation des agents de la ville
- La formation des associations
- La mise en place de « lieux sûrs » en partenariats avec les commerçants de la ville et les équipements municipaux
- Le soutien à la gratuité de l'application pour toutes et tous.

Pour créer un compte il est nécessaire de faire une demande d'authentification avec une pièce d'identité et un selfie. Ces informations sont supprimées une fois l'identité confirmée par l'association afin de conserver l'anonymat des personnes utilisant la plateforme. Actuellement plusieurs dizaines de Kremlinois l'utilisent déjà.

Habitant : Ne faut-il pas réfléchir à un affichage dans le métro ? Il faut bien communiquer sur ce nouveau dispositif.

Réponse de Jean-François Delage : On va imaginer un macaron sur les devantures des commerces. On va déployer une campagne de communication sur ce dispositif.

Habitant : Il faut également proposer des formations pour le plus grand nombre.

Déploiement du système de compostage de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre

Conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets doit être généralisé et concerne tous les professionnels et les particuliers.

Une solution mixte qui vous offrira la possibilité de :

- faire du compostage individuel en pavillon, partagé ou résidentiel (sur demande au service déchets : par mail dechets.secteurnord@grandorlyseinebievre.fr ou au téléphone : 01 78 18 22 23
- faire du compostage en appartement avec un lombricomposteur : près de 100 kg/an/personne de déchets alimentaires peuvent être transformés en engrais naturel à l'aide de vers de compost ou lombrics
- Déposer vos déchets alimentaires dans un abris-bac à proximité de votre domicile

Ces solutions complémentaires seront progressivement déployées par quartier pour qu'à échéance 2026, l'ensemble de la ville soit équipé pour la collecte des déchets alimentaires.

Collecte : 2 fois par semaine les lundis et jeudis.

Lavage : en fonction de la saisonnalité et du niveau de salissure : de mai à fin septembre : lavage des bacs et abris bacs 2 fois par semaine, d'octobre à fin avril : lavage des bacs et abris bacs 1 fois par semaine.

Après collecte, les déchets alimentaires sont envoyés sur un site de déconditionnement pour être broyés, liquéfiés et pasteurisés. Ce produit part ensuite à Fontainebleau en usine de méthanisation.

Habitant : Est-ce que cela va augmenter nos impôts ?

Réponse de Jean-François Delage : A ce stade il n'y en a pas de prévu mais je ne peux pas le garantir car c'est investissement important, surtout pour le passage des camions de collecte et de lavage.

Habitante : Est-ce que c'est possible d'avoir des lombricomposteurs ?

Réponse de Jean-François Delage : Oui à la demande c'est possible et vous serez formés sur leur utilisation.

Habitante : Est-ce qu'il y aura de la formation sur le tri ?

Réponse de Jean-François Delage : Régulièrement les personnes de l'EPT viennent sur les marchés, on diffuse des flyers dans les boîtes aux lettres et également au Festival de l'Ecologie Populaire.

Les questions relatives à votre vie de quartier

Habitant : comment la Ville peut-elle agir pour diversifier les offres commerciales sur la Ville ?

Réponse de monsieur le Maire, Jean-François Delage : Le commerce relève de la libre entreprise et de la propriété privée. La commune peut agir sur le volet commercial via la préemption. On est en lien avec la foncière de la métropole Centres-villes vivants pour essayer de préempter les commerces mais cela coûte cher. Ensuite, on essaie également de trouver les commerçants adéquats pour satisfaire l'offre de commerces pour la Ville. A ce stade, on a eu des contacts avec les syndicats des métiers, avec les écoles de la boucherie mais en l'état il n'y a pas de boucherie traditionnelle qui souhaite s'y installer, on recherche également un torréfacteur. Une librairie va prochainement ouvrir, cela a été signé lundi, et on va avoir une vraie brasserie du côté de la médiathèque. On a aussi travaillé à l'arrivée d'un vendeur de plantes et de graines. J'espère que l'arrivée de ces commerces de qualité va faire venir d'autres commerces. Mais encore une fois cela reste de l'entreprise privée. On a actuellement sur la Ville un Naturalia, on a une Biocoop, on a quelques commerces de qualité mais on encourage la venue d'autres commerces. On va continuer parallèlement à faire des commerces éphémères, ouverts sur une période de 3 mois avec des commerces qui pourront expérimenter une nouvelle activité sur la Ville. C'est aussi par ce biais qu'on va tenter d'améliorer et de diversifier l'offre commerciale.

Habitante : Les enfants n'ont plus de jeux au Parc Pinel

Réponse de Jean-François Delage : C'est en train d'être traité par les services, on va revoir également tous les revêtements.

Habitante : Où en est-on concernant le projet l'ilot Rossel ?

Jean-François Delage : On a suspendu le projet tel qu'il était pensé il y a une vingtaine d'année avec la demande d'une étude complète auprès de la **Sadeve** sur la réhabilitation. L'idée étant de voir ce qui peut être réhabilité, ce qui doit être revu et ce dans le plus grand détail. Cela va se faire en lien avec les habitants.

Habitante : Quel est le rôle de la Ville dans le recrutement des équipes des crèches parentales ?

Jean-François Delage : La mairie la subventionne, le reste des subventions vient de la CAF, c'est pourquoi le prix est le même. Ce sont les parents qui recrutent les autres professionnels. Le projet c'est d'impliquer les parents, ce sont des critères de volonté d'engagement.

Habitante : Est-ce qu'il pourrait y avoir un panneau ou une vitrine sur les activités proposées par les structures de la Ville telles que le Centre Communal d'Action Sociale, le Point Information Jeunesse ?

Jean-François Delage : Oui c'est une bonne idée.

Habitante : Au dernier conseil de quartier on a parlé de la problématique de la **non présence de la Cop** dans les logements sociaux, à ce jour on n'a pas eu de retour ? Il y a des infiltrations. Qu'est-ce qui se passe aujourd'hui ? qu'est-il prévu de faire ?

Jean-François Delage : Moi j'ai eu d'autres experts qui sont passés, experts validés par l'ARS qui ont dit qu'effectivement ces bâtiments étaient dégradés mais pas en risque de s'effondrer. Des propositions de relogement ont été faites, je sais qu'une proposition vous avez été faite, qu'elle ne vous convenait j'ai donc demandé à ce qu'on travaille à d'autres propositions. Je sais qu'une seule famille a accepté le relogement.

Habitante : Vous avez dû recevoir un devis de l'état de notre immeuble rue Séverine, qui avait conclu à la dégradation très sérieuse de l'immeuble, qu'en est-il ? On a des problèmes de moisissures et d'humidité. L'appartement a côté de chez moi à brûler et rien n'a été fait depuis.

Jean-François Delage : L'appart brûlé à ma connaissance il y avait une question d'assurance, je vais relancer les choses.

Habitante : Le panneau qui est à l'entrée de la Ville est mal tenu, il faudrait le changer.

Jean-François Delage : Je me le note.

Habitant : **Les bâtiments derrière l'école seront-ils démolis ?**

Jean-François Delage : Il y avait une commission d'appel d'offre cet après-midi sur un prestataire qui va pouvoir démolir les bâtiments, ça sera cet été en période de vacances scolaires. Il faut que ce soit fait en sécurité notamment parce qu'il y a de l'amiante. On demande à mettre en terre et regazonner.

L'agenda de votre quartier

- **Du 5 mars au 15 mars « Brisons les stéréotypes » : Semaine droits des femmes**
- Du 6 mars au 29 : Exposition "Regards croisés de Moldavie" Centre culturel Jean-Luc Laurent
- Vendredi 7 mars (19h) : Théâtre "Renversante", Hôtel de Ville
- Samedi 8 mars (14h30-16h30) : L'Écho fait son cinéma : Les filles d'Olfia, Auditorium Lounès-Matoub

- Samedi 8 mars (17h30) Conférence UPP « Comment faire de l'école un lieu d'apprentissage de l'égalité ? », Auditorium Lounès-Matoub
- Samedi 8 mars (20h) : Spectacle "Niquer la fatalité, chemin(s) en forme de femme", l'ECAM
- Samedi 15 mars (20h) : "Drama Queen 2" par Mahaut , l'Ecam
- Du 1 avril au 3 mai : Exposition "Mouvements" Centre culturel Jean-Luc Laurent
- Mardi 1^{er} avril : La Krem' du jazz : Une soirée musicale en plein cœur du Kremlin-Bicêtre, Auditorium Lounès-Matoub

Prochain conseil de quartier :
JEUDI 5 JUIN 2025 À 19h30 À L'ÉCOLE CHARLES-PEGUY